

PAROLES DE LA VILLENEUVE RENCONTRE AVEC LA VILLE...

PRÉAMBULE

Lorsque Villeneuve Debout a commencé ces rencontres avec des habitantes et habitants de la Villeneuve nous ne savions pas que nous nous retrouverions aujourd'hui pour cette rencontre que nous en tout cas, considérons comme importante. Avant de vous présenter la délégation et d'entrer dans le vif du sujet qui nous réunit, nous aimerions porter à votre réflexion et peut-être à un court échange commun ce « petit » préalable que nous pourrions valider comme la « philosophie » de ces échanges

Développer une démocratie participative réelle à la Villeneuve ne constitue pas seulement une méthode de concertation. C'est aussi une réponse politique au sentiment d'abandon, à la défiance envers les institutions, à l'impression que les décisions sont prises sans les habitants, à la colère face à des problèmes quotidiens non traités.

Pourtant, et nous l'avons vérifié dans les entretiens et les différents ateliers que nous avons conduits, lorsque les habitants disposent d'espaces autonomes pour s'exprimer, pour débattre, pour formuler des propositions, la démocratie semble redevenir une expérience concrète.

À l'inverse, lorsque les demandes restent sans suite, lorsque la participation se limite à une consultation, lorsqu'il n'y a pas de plan B, lorsque les institutions ne rendent pas compte de leurs décisions, la défiance s'installe. Et alors c'est la porte ouverte aux croyances des discours simplificateurs avec toutes les dérives démagogiques qu'ils induisent. Sans compter les discriminations et les relents raciaux.

Nous faisons le pari qu'une démocratie de proximité, dotée de moyens, de lieux, d'animation et de règles claires, permettra de lutter contre le populisme. Mais pour cela il faut rétablir la confiance. Ce n'est pas une mince affaire

Il faudra écouter vraiment les habitantes et habitants, construire avec eux un véritable « pouvoir agir » qui ne ressemble en rien à de la consommation d'activité. Organiser une démocratie de proximité c'est évidemment introduire de la complexité, c'est s'exposer à la naissance de conflits dont il faudra organiser la gestion démocratiquement plutôt que les laisser se transformer en ressentiment.



Notre délégation porte une démarche collective issue du Livre blanc, des entretiens, de la lecture théâtralisée et des ateliers ayant produit 35 propositions. Elle ne prétend pas parler seule au nom de tout le quartier. Au contraire. Elle souhaite qu'à terme, nous puissions réunir les conditions permettant une prise en compte réelle de la diversité des habitantes et habitants. Qu'ils puissent se rencontrer, construire des propositions et dialoguer ensemble avec les institutions sans rester enfermés dans des relations bilatérales entre élus et individus ou associations.

Nous affirmons que cette diversité est un atout potentiel pour la vie du quartier. Nous savons aussi qu'elle est difficile à gérer. Personne ne réussit véritablement à utiliser ce potentiel que ce soit les institutions ou les associations, les habitantes et habitants du quartier chacun est d'une certaine manière en situation d'échec face à cette donne de la réalité du quartier.

Ces remarques préalables faites

Nous venons avec deux demandes liées :

- Des réponses visibles aux urgences qui dégradent la vie quotidienne,
- Et l'ouverture d'un chantier commun pour que les habitants participent réellement aux décisions concernant la Villeneuve.

Nous venons également avec un souhait

- Sortir à terme des consultations ponctuelles et convenir aujourd'hui d'une méthode, d'interlocuteurs, d'un calendrier et de moyens.

Sur le point des urgences nous ne les traiterons pas dans cette réunion mais nous savons que la demande est entendue notamment à la suite de l'action du groupe des femmes de la Place des géants que nous saluons. On va juste pour mémoire les restituer ici.

- Salubrité: rats, poubelles, encombrants, collecte et possibilité d'une solution de proximité pour les déchets.
- Sécurité d'usage et cadre de vie: squats, éclairage, nuisances des chantiers, entretien et embellissement des espaces publics.

Certains d'entre nous remarquent des avancées notables dans le quartier notamment sur la place des géants... nous sommes ravis en remarquant toutefois que, encore une fois la pression médiatique comme moyen d'agir semble payante... Alors que ces tâches de nettoyage sont simplement dans l'ordre des choses et qu'elles n'étaient pas effectuées

D'autres actions thématiques sont « animées » et traitées dans des collectifs et associations

- Commerces et lieux de vie: commerces alimentaires et de proximité, locaux vacants, avenir de la place des Géants et de la place du marché.

Nous savons également que la ville a travaillé de son côté sur la question du lac, chaleur et environnement:

fonctionnement du lac, anticipation des canicules et accès à des espaces de fraîcheur. Et que nous attendons un retour sur des propositions éventuelles en regrettant toutefois que le collectif du Lac (entre autres) n'ait pas été associé à ces réflexions... Cela aurait été le moment de tester la capacité et la volonté de réussir un co construction autour de projets.

I. CE QUE NOUS SOUHAITONS METTRE EN PLACE

Les réflexions menées par les habitants lors de tout ce chemin mettent en évidence que, pour sortir de la défiance ils doivent être investis ou réinvestis d'un pouvoir de proposition et de réalisation. C'est pour nous le point central de ces 35 propositions: la question démocratique.

Nous pensons qu'il est important de mettre en place une structure de travail dotée de moyens qui rassemble les citoyens de la Villeneuve dans toute leur diversité.

Nous considérons que l'un des enjeux majeurs de la démocratie locale est aujourd'hui de parvenir à faire travailler ensemble des personnes différentes, alors une question devient centrale: Où ce travail peut-il réellement avoir lieu? Il ne suffit pas d'appeler à la participation, ni de reprocher aux uns et autres de ne pas réussir à vivre cette diversité. Nous pensons qu'il faut créer des lieux, des temps, des règles et des méthodes qui rendent possible cette participation.

C'est pourquoi nous proposons de mettre en place des structures de travail qui pourraient constituer un dispositif prioritaire. Non pas parce qu'elles permettraient de « représenter » parfaitement la population. Mais parce qu'elles peuvent constituer des espaces organisés où une diversité de personnes apprend à travailler ensemble sur des problèmes réels. Et il ne s'agit pas non plus de recueillir des avis mais de construire à terme des solutions qui permettent d'améliorer la vie de la Villeneuve

Pour atteindre cet objectif

* 1. Les formes de la participation citoyenne

Plusieurs formes de « participation des citoyens » ont été évoquées par les participants aux ateliers. La constante qui ressort de ces échanges est qu'il faut une structure forcément indépendante et dotée de moyens propres. Les formes de structure évoquées sont les suivantes:

- Une convention citoyenne
- Une conférence citoyenne
- Une assemblée citoyenne permanente
- Les états généraux de la Villeneuve

La convention citoyenne

Une convention citoyenne pourrait être conçue comme un temps d'élaboration et de décision collective sur l'avenir

du quartier. Un groupe d'habitants reflétant la diversité du territoire serait accompagné pour enquêter, auditionner, débattre et formuler des propositions précises auxquelles les institutions devraient répondre.

La question posée à cette assemblée pourrait être : *« Comment améliorer la vie quotidienne à la Villeneuve et préparer son avenir à dix ans, en conciliant justice sociale, qualité du cadre de vie, transition écologique et pouvoir d'agir des habitants ? »*

Il faudra préciser la composition (tirage au sort jeune, militant associations etc.) le déroulement (six à neuf mois) les moyens nécessaires (rémunération formation etc.)

La conférence citoyenne

Une conférence citoyenne est un dispositif délibératif qui réunit un petit groupe de citoyens chargés de produire un avis argument sur une question précise.

Elle se distingue de la convention citoyenne par sa dimension plus resserrée : une question unique plutôt qu'un sujet large, un nombre de sessions plus faible, une durée plus courte, et un objet souvent délimité à une décision à éclairer.

Elle rend un avis public — favorable, défavorable ou favorable sous conditions — assorti de recommandations et parfois d'options comparées, sous la supervision d'un comité de pilotage garantissant l'impartialité et la transparence.

Une assemblée permanente citoyenne

Une assemblée citoyenne est un dispositif délibératif réunissant un groupe de citoyens doté d'une existence plus durable qu'une convention ou une conférence : Elle s'inscrit dans le temps, avec un renouvellement partiel et régulier de ses membres. Elle exerce généralement des missions continues - suivi des politiques publiques, avis sur les projets, droit d'interpellation, parfois gestion d'une enveloppe budgétaire - plutôt que la production ponctuelle d'un rapport sur une question unique.

Les états généraux de la Villeneuve

Des états généraux de la Villeneuve seraient un dispositif de mobilisation ouverte et de délibération à grande échelle, qui réunit l'ensemble des habitants du quartier plutôt qu'un panel restreint, autour d'un thème général décliné en ateliers.

Leur logique est inverse de celle du tirage au sort : ils partent du plus grand nombre, avec des réunions dans les halls, les écoles, les marchés, les commerces et les équipements, complétées par une collecte de paroles écrite, orale, téléphonique et numérique.

Ces outils de la participation citoyennes sont cités ici à titre d'exemple et correspondent à des expériences réalisées. Les participants aux groupes de travail pensent tous qu'une vraie structure de réflexion et de propositions serait sur le

moyen terme un moyen efficace pour sortir la Villeneuve de la souffrance exprimée largement par ses habitants et habitantes. Pour peu qu'on prenne en compte toutes les réflexions et expériences menées dans ces différentes expériences.

Les habitants de la Villeneuve ne demandent pas à la Ville d'organiser leur participation. Ils souhaitent que la ville leur donne un espace de parole propre, une capacité de formation, de débat, d'enquête et d'action collective, et les moyens de suivre les projets qui concernent le quartier.

La Ville est invitée à reconnaître ces démarches, à leur donner les moyens pluriannuels et les lieux nécessaires, et à s'engager sur des réponses publiques argumentées aux propositions qu'elle formulera.

Pour accompagner la mise en place de ce dispositif nous souhaitons que soit mise en place le plus rapidement possible une structure associative d'éducation populaire

*** 2. Une structure autogérée de l'éducation populaire**

Ce pourrait être une sorte de « Maison commune de l'éducation populaire et du pouvoir d'agir à la Villeneuve », dont la gouvernance serait assurée majoritairement par les habitants et dotée d'une équipe professionnelle, d'un local et d'un financement pluriannuel.

Elle pourra : accompagner les initiatives habitantes, développer une université populaire pour répondre aux besoins de formation d'échanges et de réflexion, soutenir et accompagner la vie associative du quartier.

Elle pourra être une structure d'accompagnement de la participation citoyenne. Cette structure pourrait être mise en place immédiatement et commencer cette mission en s'assurant qu'elle regroupe en son sein des habitants et habitantes qui reflètent le plus possible la diversité. Elle devrait être le socle qui rend les autres dispositions applicables immédiatement.

Outre la mise en place de dispositif ad hoc facilitant la participation d'habitants et habitantes en travaillant avec la Ville, cette structure de l'éducation populaire pourrait travailler immédiatement à la mise en place d'une université populaire.

À plus long terme elle pourrait également être l'outil de coordination de la vie associative du quartier.

- **Université populaire**

Une Université populaire à la Villeneuve serait un outil permettant aux habitants de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent et de développer leur capacité à agir sur lui.

- **Le travail autour de la diversité**

À titre d'exemple il pourrait s'y tenir outre la mission de mise en place de structure de participation, un travail approfondi sur la diversité qui pourrait faire suite aux

remarques du Livre blanc: « *comment faire travailler ensemble des personnes différentes, et faire de ces différences une ressource plutôt qu'un facteur de séparation?* ». Nous affirmons que la diversité constitue une richesse. On met en place des politiques d'inclusion. On organise des formations, des campagnes de sensibilisation, des chartes et des dispositifs de représentation. Et pourtant, le sentiment d'échec demeure et les discriminations persistent. Les personnes issues de certains milieux ou certains territoires restent moins présentes dans les institutions. Les collectifs peuvent être traversés par des incompréhensions, des phénomènes de mise à distance ou de défiance. Et surtout, la diversité est souvent mieux reconnue dans les discours qu'elle n'est réellement travaillée dans les pratiques.

Cela conduit à poser une question différente :

Et si le problème n'était pas seulement de faire davantage de place à la diversité, mais d'apprendre réellement à travailler avec elle? C'est ce que l'on pourrait appeler le travail de la diversité.

D'autres thématiques de travail pourraient être confiés à l'Université Populaire certaines ont été évoquées dans les ateliers et de manière très urgente la question de la rénovation sociale du quartier et les relations avec l'ANRU

- Un groupe de travail sur l'ANRU

L'ANRU est une agence d'État, elle finance du bâti et des équipements, et ses marges de négociation sont strictes. Ce qui existe, en revanche, ce sont des cas où la mobilisation habitante et municipale a obtenu des révisions de projet, des avenants et l'ajout d'engagements sociaux. C'est sur ce registre - plus modeste mais très utile pour vous - que se situent les précédents.

Un ouvrage collectif publié par l'Union sociale pour l'habitat en septembre 2026 résume la situation : la participation des habitants est « un principe cardinal défendu par l'ANRU », mais sa réalité a été le plus souvent « insuffisante et trop faible »

Nous pourrions travailler sur Trois leviers,

Une convention ANRU signée n'est pas figée: elle s'amende. C'est un droit reconnu par le règlement général de l'agence, qui distingue les avenants simples des avenants modifiant en profondeur la nature de la convention.

La commune comme porteur de projet. C'est elle qui signe la convention et dépose les dossiers de dérogation.

Un document collectif signé. Il existe des précédents d'une charte cosignée par des associations d'habitants. Une structure associative d'éducation populaire, reconnue et dotée de moyens, serait précisément l'entité capable de cosigner un tel document.

- Développement social et culturel du territoire.

C'est ici un rappel hors livre blanc d'un séminaire de travail associations/ville de Grenoble qui s'est tenu en juillet 2021. Il était organisé avec le soutien d'Alpes solidaires.

Les conclusions de ce séminaire étaient les suivantes. Les

associations de la Villeneuve sont dynamiques mais très fragiles. Elles sont toutes sur des champs d'action spécifique et non concurrentiel.

L'hypothèse était simple.

Ce champ d'action des associations représente une situation fragile qui met en péril l'existence même de certaines réalités associatives, et donc la perte de richesses sociales, de richesses culturelles, de richesses éducatives etc. Si l'ensemble de ces associations travaillaient à un plan de développement de leur propre projet à cinq ans. Il sera alors facile de considérer que ces développements de chaque structure permettront un développement de l'ensemble du territoire sur le plan social et culturel. Ces développements consolidés, chiffrés auraient pu trouver des financements spécifiques notamment dans le cadre de la Communauté européenne.

Pour peu que la puissance publique croie en cette possibilité et accepte de soutenir le modèle associatif d'éducation populaire comme force de développement. Ces propositions formulées en 2021 sont restées Lettres mortes.

II. QUELS MOYENS

Tout d'abord et prioritairement: soutenir sur plusieurs années la mise en place d'une structure de l'éducation populaire. Cela suppose une coordination salariée, les moyens de la communication la mise à disposition d'un espace ad hoc. Cette structure devra être représentative de la diversité du territoire pourrait. Ce qui se construit lentement

- Développer une « Université populaire de la Villeneuve » qui pourrait être opérationnelle rapidement
- Animer un groupe de travail sur les relations avec l'ANRU de manière urgente et spécifique
- Mettre en place et accompagner une structure de concertation (conférence citoyenne) en prenant en charge l'ensemble des coûts de cette structure: animation indépendante, formation, communication de l'avancée des travaux, aide à la participation (dédommagement financier, gardes d'enfants etc.) Cette structure, pour qu'elle soit crédible pourrait être opérationnelle dès 2027

